



# CONCOURS SALLE 2 X 18 M

**Dimanche 22 Octobre 2017**

**Salle de sport Léonard de Vinci**

Le club des **ARCHERS DE LA DIGUE DE MONTAIGU (n°2285062)** a le plaisir de vous inviter à son concours salle, Sélectif pour le Championnat de France, qui se déroulera à

La Salle de Sport de Léonard de Vinci à Montaigu (Voir Plan ci-joint)

HORAIRES	Dimanche matin	Dimanche après-midi
Ouverture du greffe	8H00	13H00
Inspection du matériel	8H30	13H30
Echauffement	8H45	13H45
Début des tirs	9H15	14H15

INSCRIPTIONS	LICENCE ADULTES	LICENCE JEUNES
1 tir	8€00	6€00
2 tirs	14€00	10€00

## INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée et uniquement si licence 2018 valide avant le 15 octobre 2017 et à concurrence des places disponibles. Retourner la fiche d'inscription accompagnée du règlement à l'ordre des **ARCHERS DE LA DIGUE DE MONTAIGU** à l'adresse suivante :

Monsieur Jérôme JACQ  
8, rue des rosiers – Saint Sulpice le Verdon  
85260 MONTRÉVERD  
Tél : 09.67.35.88.02 / mail : jacq.jerome@orange.fr

## RÈGLEMENT :

- Concours ouvert de la catégorie Poussin à Super Vétérán.
- Tir au rythme AB/CD.
- Blasons : Arc classiques 40cm, Arc Bare Bows 40cm et arcs AMP en trispots verticaux.
- Echauffement : 30 minutes.
- Tenue blanche ou de club et chaussures de salle obligatoires.
- **Licence 2018 à jour** (licence avec photo ou licence sans photo avec pièce d'identité ou passeport).  
Pour les mineurs, présentation du passeport à jour avec l'autorisation d'intervention chirurgicale signée.

## CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES :

- Classement général par catégories.
- Sélectif pour le championnat de France.
- Coupe au premier de chaque catégorie, médaille aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de chaque catégorie.
- Coupe à l'équipe première composée de trois tireurs de mêmes armes, équipes jeunes et équipes adultes déclarées au greffe.

**SUR PLACE :** Boissons, Sandwichs, gâteaux, confiseries.



# 6, Rue du Fromenteau 85600 La Guyonnière

